



COMPTE-RENDU DE LA CAP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES 10,11,12 JUIN 2020

Cette CAP s'est déroulée en visioconférence en raison du contexte.

Le président de le CAP a répondu à nos interrogations :

- Les primes (covid) seront mises en paiement en juillet. Les critères ne sont pas déterminés. Ils seront différents selon les directions. Nous sommes perplexes devant cette annonce sachant que le montant global de l'enveloppe n'est pas encore connu.
- Concernant l'avancement au choix, le taux promu, promouvable n'est pas encore connu. L'administration est toujours en négociation avec Bercy.
- Concernant les limites du télétravail, il nous a été répondu que 20.000 ultraportables étaient en commande. A notre interpellation sur le manque de directives lors de la crise, l'administration nous a trouvé sévère en indiquant qu'ils étaient venus à l'administration centrale avec beaucoup de courage. Le président a indiqué que le service public sortira grandit. Le sens du service public aura été appliqué !! En récompense dix jours de vacances supprimés.
- L'administration explique que la suppression de la CAP mobilité des adjoints administratifs est due aux difficultés de gestions, de la volumétrie.
- Concernant le C en B pour 2019, la date est fixée au 13 octobre 2020 pour les écrits avec des oraux au mois de mars 2021.
- Pour les C EN B en 2020, les écrits auront lieu au 1^{er} trimestre 2021 ;
- Concernant les recrutements des adjoints administratifs, le nombre de postes proposés sera au total 492 dont 50 emplois réservés. La première vague se fera par voie dématérialisée. Une autre vague aura lieu en septembre pour compenser les désistements.
- Pour 2021, aura lieu un recrutement sur concours et sans concours. Il se fera au niveau national avec une affectation locale. On attend un nouveau texte.
- Lors de cette CAP, ont été évoqués en dehors des titularisations, certaines situations individuelles. Nous restons à la disposition des personnes concernées pour toutes informations complémentaires.

Catherine Bachorz élue CAP
Michel Carlier expert